

Secrétariat général

**Circulaire n° 2007-18 du 20 février 2007 relative à divers indices et index : ingénierie, produits de marquage routier, transport routier, végétaux et graines, bâtiment, travaux publics**

NOR : *EQUG0790457C*

**[Circulaire et annexes imprimable au format PDF](#)**

*Circulaire abrogée par la présente circulaire :néant.*

*Circulaires complétées par la présente circulaire :circulaire n° 74-101 de 18 juin 1974, circulaire n° 99-09 du 4 février 1999.*

*Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer à Monsieur le secrétaire général du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, Monsieur le vice-président du conseil général des ponts et chaussées ; Messieurs les coordonnateurs des missions d'inspection générale territoriale ; Monsieur le chef de la mission interministérielle d'inspection du logement social ; Monsieur le coordonnateur de la mission d'inspection spécialisée des ouvrages d'art ; Mesdames et Messieurs les directeurs généraux et les directeurs d'administration centrale ; Monsieur le président de la mission de contrôle des sociétés concessionnaires d'autoroutes ; Monsieur le chef de l'inspection du travail des transports ; Monsieur le haut fonctionnaire de défense ; Mesdames et Messieurs les préfets de région (directions régionales de l'équipement, délégations régionales du tourisme, directions interdépartementales des routes) ; centres d'études techniques de l'équipement ; centres interrégionaux de formation professionnelle ; laboratoires est et ouest parisiens ; services de la navigation ; services maritimes et de navigation ; services spéciaux des bases aériennes ; Mesdames et Messieurs les préfets de départements (directions départementales de l'équipement, directions départementales de l'équipement et de l'agriculture, directions de l'équipement de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon, direction de l'urbanisme, du logement et de l'équipement de Paris ; services maritimes) ; Messieurs les directeurs des ports autonomes ; Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées ; Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ; Madame et Monsieur les directeurs des écoles nationales des techniciens de l'équipement, établissements d'Aix-en-Provence et de Valenciennes ; Monsieur le président du conseil national des transports ; Monsieur le directeur du centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques ; Monsieur le directeur du service d'études et d'aménagement touristique de la montagne ; Monsieur le directeur du centre d'études des tunnels ; Monsieur le directeur du Centre national des ponts de secours ; Monsieur le directeur du service d'études techniques des routes et autoroutes ; Monsieur le directeur du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés ; Monsieur le directeur du centre d'études techniques maritimes et fluviales ; Monsieur le directeur du laboratoire central des ponts et chaussées ; Monsieur le directeur du service technique des bases aériennes ; Monsieur le secrétaire général du secrétariat général au tunnel sous la Manche.*

Je vous notifie ci-joint les valeurs :

- de l'index Ingénierie créé par le communiqué publié au *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> mars 1974 ;
- de l'index PMR (produits de marquage routier) ;
- de l'indice TR (transport routier) ;
- de l'indice FD (frais divers) ;
- des indices FP (fournitures de végétaux) et FG (fournitures de graines) ;
- des index bâtiment nationaux BT et des index travaux publics nationaux TP du mois de novembre 2006.

*Le directeur des affaires  
économiques  
et internationales,  
D. Bureau*